

Don de plasma : FO alerte sur la dégradation des conditions de travail à l'EFS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Du 9 juin 2026

L'ambition nationale de développement du plasma ne doit pas se faire au détriment de la santé et de la vie familiale des salariés

Alors que l'Établissement Français du Sang (EFS) accélère le développement des collectes de plasma afin de renforcer l'autonomie sanitaire de la France, **Force Ouvrière alerte sur les conséquences de cette politique pour les personnels qui la mettent en œuvre au quotidien.**

Pour dénoncer cette situation, FO appelle les salariés à se mobiliser à partir du 11 juin, quelques jours avant la Journée mondiale des donneurs de sang du 14 juin.

L'objectif n'est pas de remettre en cause le développement du don de plasma, indispensable pour répondre aux besoins des patients, mais de rappeler qu'aucun projet ne peut réussir durablement sans les femmes et les hommes qui le font vivre.

Des horaires toujours plus étendus

Afin d'augmenter les volumes collectés, l'EFS multiplie les ouvertures des Maisons du don et étend les plages de prélèvement. Cette stratégie se traduit par une augmentation des horaires atypiques pour les salariés : journées se terminant à 20 heures ou plus, travail les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour FO, ces évolutions sont mises en place sans prise en compte suffisante de leurs conséquences sur la vie personnelle et familiale des personnels.

Alors que les salariés ont choisi l'EFS pour ses missions de service public et ses valeurs de solidarité, ils voient aujourd'hui leurs conditions de travail se dégrader au nom d'objectifs de production toujours plus ambitieux.

Une inquiétude croissante pour la santé des personnels

L'augmentation de l'activité s'accompagne d'une intensification des rythmes de travail qui fait peser des risques croissants sur la santé des salariés.

FO dénonce une organisation du travail qui réduit les temps de récupération, accroît les contraintes physiques et psychologiques et augmente les risques professionnels.

Le syndicat demande à la direction de mettre en place sans délai des mesures de prévention adaptées afin de protéger la santé des personnels.

Une dégradation qui touche l'ensemble de la chaîne transfusionnelle

Les conséquences du développement du plasma ne concernent pas uniquement les équipes de prélèvement.

Les services de préparation des produits sanguins sont également impactés et doivent désormais assurer davantage d'activité le dimanche pour traiter les prélèvements réalisés le samedi.

FO a proposé plusieurs solutions organisationnelles permettant de limiter le recours au travail dominical, mais celles-ci n'ont pas été retenues à ce jour.

Les revendications de FO

Force Ouvrière demande :

- Une réelle prise en compte de l'avis des salariés dans l'organisation du travail ;
- La mise en œuvre immédiate de mesures de prévention pour protéger la santé des personnels ;
- L'amélioration des conditions de travail dans l'ensemble des services de l'EFS ;
- Une meilleure conciliation entre activité professionnelle et vie personnelle ;
- Un dialogue social permettant d'accompagner le développement du plasma dans des conditions acceptables pour les salariés.

Appel aux donneurs

FO tient à rappeler son profond attachement aux valeurs du don du sang, du plasma et des plaquettes ainsi qu'à l'engagement remarquable des donneurs.

Le syndicat invite les donneurs qui souhaitent soutenir cette mobilisation à privilégier, lorsque cela est possible, les dons réalisés sur les plages horaires habituelles de journée (8h-16h, hors samedi, dimanche et jours fériés) et à favoriser les initiatives de don organisées au sein des entreprises.

L'autonomie sanitaire de la France est un objectif partagé. Mais elle ne doit pas être obtenue au prix de la dégradation des conditions de travail de celles et ceux qui, chaque jour, assurent cette mission essentielle de santé publique.

Contacts :

- **Franck HOULGATTE - Secrétaire Général** - 06.12.25.94.25
- **Steeve PERNO - Délégué Syndical Central** - 06.17.97.23.63
- **Cécile GUILLOT - Déléguée Syndicale Centrale** - 06.79.89.63.98